

4. Structures paragradsuées (groupes, anneaux, modules). III

Par Marc KRASNER^{*)} et Mirjana VUKOVIĆ^{**)}

(Communicated by Shokichi IYANAGA, M. J. A., Jan. 12, 1987)

Anneaux paragradsuées. Soient $(A; x+y, xy)$ un anneau (pas forcément associatif), et $\pi: \Delta \rightarrow \text{Sg}(A)$ une paragradsuation de son groupe additif $(A; x+y)$. L'application π est dite une *paragradsuation d'anneau* de $(A; x+y, xy)$ si, pour tous $\xi, \eta \in \Delta$ existe un ζ tel que $A_\xi A_\eta \subseteq A_\zeta$ (où $A_\delta = \pi \cdot \delta$) et l'anneau $(A; x+y, xy)$ muni de π est dit un *anneau paragradsué*. Une application $(\xi, \eta) \rightarrow \xi\eta$ de $\Delta \times \Delta$ dans Δ est dite une *multiplication* (ou *composition*) des grades (pour π) si :

- 1) pour tous ζ, η , on a $A_\zeta A_\eta \subseteq A_{\xi\eta}$;
- 2) pour tous $\xi, \xi', \eta, \eta' \in \Delta$, $\xi \leq \xi'$ et $\eta \leq \eta'$ impliquent $\xi\eta \leq \xi'\eta'$.

La multiplication $\xi\eta = \text{Sup} \{ \delta(xy); x, y \in H, \delta(x) = \xi, \delta(y) = \eta \}$, où H est la partie homogène de $(A; x+y)$ pour π est définie et satisfait aux conditions 1) et 2). Elle s'appelle la multiplication *minimale* des grades (pour π). Une paragradsuation π de $(A; x+y, xy)$ est dite *propre* si elle l'est en tant que paragradsuation de $(A; x+y)$ et si elle est munie de la multiplication minimale de ses grades. Si π est une extragradsuation de $(A; x+y)$ elle en est dite une de $(A; x+y, xy)$, qui est dit un *anneau extragradsué*.

On montre que l'existence, pour tous $\xi, \eta \in \Delta$, d'un $\zeta \in \Delta$ tel que $A_\xi A_\eta \subseteq A_\zeta$ équivaut à deux conditions :

(I) $H \subseteq H$;

(II) Si $x, x', y, y' \in H$ sont tels que $x+x', y+y' \in H$, on a $xy+x'y' \in H$. (Contrairement au cas des anneaux gradusés, (II) n'est pas une conséquence de (I)). Donc, du point de vue semi-homogène, le couple $(A=(A; x+y, xy), H \subseteq A)$ est un anneau paragradsué ssi, en posant $H(x) = \{y \in H; x+y \in H\}$ ($x \in H$), on a :

1°) Si $a \in H$, $A(a) = \{x \in H; H(x) \supseteq H(a)\}$ est un sous-groupe de $(A; x+y)$;

2°) Si $A \subseteq H$ est tel que $A+A \subseteq H$, il existe un sous-groupe $g \subseteq H$ de $(A; x+y)$, qui est fortement saturé et tel que $A \subseteq g$;

3°) H engendre le groupe *abélien* $(A; x+y)$ avec le système des relations $x+y=z$, où $x, y, z \in H$ et on a $x+y=z$ dans $(A; x+y)$;

4°) $H^2 \subseteq H$;

5°) Si $x, x', y, y' \in H$, $x+x' \in H$ et $y+y' \in H$ impliquent $xy+x'y' \in H$.

Il est clair quand (G, H) est un anneau extragradsué.

^{*)} Professeur émérite de l'Université de Paris VI. Décédé le 13 mai 1985 à l'âge de 73 ans.

^{**)} Prirodno-matematički fakultet (Odsjek za matematiku) Vojvode Putnika 43/IV, 71000 Sarajevo, Yougoslavie.

L'analogie homogène, dans le cadre des anneaux, des quasi-groupeïdes (appelé quasi-annéïde non-associatif) est la structure $(H; x+y, xy)$ avec l'addition partielle $x+y$ et la multiplication partout définie xy satisfaisant aux axiomes suivants. On pose, si $x \in H$, $H(x) = \{y \in H; x \# y\}$. Alors, ces axiomes sont :

1°) Il existe un $0 \in H$ tel que $H(0) = H$ et que, pour tout $x \in H$, on ait $0 + x = x$;

2°) Si $a \in H$, $x+y$ est partout défini sur $g(a) = \{x \in H; H(x) \supseteq H(a)\}$ et $g(a)$ est un groupe abélien par rapport à $x+y$;

3°) Si $A \subseteq H$ est tel que, pour tous $x, y \in A$, on ait $x \# y$, il existe un sous-groupe fortement saturé g de $(H; x+y)$ (autrement dit, $x+y$ est partout défini sur g , g est un groupe par rapport à $x+y$ et $x \in g$ implique $g(x) \subseteq g$), tel que $A \subseteq g$;

4°) $x \# x'$ et $y \# y'$ impliquent $xy \# x'y'$.

Remarque. 1) En particulier, $x \# y$ implique $zx \# zy$ et $xz \# yz$.

5°) Si $x \# y$, on a $z(x+y) = zx + zy$ et $(x+y)z = xz + yz$.

On prouve que si 0 désigne la fonction-morphisante $u(x, y) = 0$ du quasi-groupeïde additif $(H; x+y)$ de $(H; x+y, xy)$, la multiplication xy de H induit canoniquement une multiplication sur le groupe abélien additif $F(H)/N_0 (= Z(H)/N^*$, où $Z(H)$ est le Z -module libre engendré par H et N^* en est le sous-groupe engendré par les $x+y-z$, où $x, y, z \in H$, $x \# y$ et $x+y = z$ dans H), qui en fait un anneau. Donc, $(H; x+y, xy)$ est la partie homogène d'un anneau paragrugué ssi $(H; x+y)$ est commutativement linéarisable (car, dans ce cas, la multiplication canonique de $F(H)/N_0$ s'obtient en prolongeant celle de H par distributivité. Dans ce cas, $(H; x+y, xy)$ est dit un *parannéïde non-associatif*. Il est une telle partie d'un anneau extragrugué, auquel cas il est dit un *extrannéïde non-associatif*, si, les axiomes "multiplicatifs" 4°) et 5°) restant les mêmes, $(H; x+y)$ est un 0-extragroupeïde. Si la multiplication xy est associative, $(H; x+y, xy)$ satisfaisant aux axiomes 1°)–5°) est appelé un *quasi-annéïde* et il est dit un *parannéïde* resp. *extrannéïde* si $(H; x+y)$ est un 0-paragroupeïde resp. 0-extragroupeïde.

Un quasi-annéïde est dit un quasi-corpoïde s'il est un presque-groupe multiplicatif. Mais, les corpoïdes sont les seuls quasi-corpoïdes.

Modules paragrugués. Soient $A = (A; x+y, xy)$ un anneau et $M = (M; x+y)$ un A -module, dont soit ax ($a \in A, x \in M$) la multiplication externe. Soient $\pi : A \rightarrow Sg((A; x+y))$ et $\Pi : D \rightarrow Sg(M)$ les paragrugations et H, N les parties homogènes de l'anneau A resp. du groupe additif M . Le couple (π, Π) est dit une *paragrugation de l'A-module M* si, pour tous $\xi \in A$ et $s \in D$ existe un $t \in D$ tel que $A_s M_s \subseteq M_t$ (on pose $A_s = \pi \cdot \delta$, $M_d = \Pi \cdot d$ et si $a \in H$, $x \in N$, le grade de a par rapport à π sera noté $\delta(a)$, et celui de x par rapport à Π sera noté $d(x)$). Une multiplication (externe) des grades $(\xi, s) \rightarrow \xi s$ est une application $A \times D \rightarrow D$ telle que $A_s M_s \subseteq M_{\xi s}$, et que $s \leq s'$ et $\xi \leq \xi'$ impliquent $\xi s \leq \xi' s'$.

La multiplication $\xi s = \text{Sup} \{d(ax) ; a \in H, x \in N, \delta(a) = \xi, d(x) = s\}$ est dite *minimale* et $(\pi, \Pi, \xi s)$ est dite une *paragraduation propre* du A -module M si π et Π sont propres et ξs est minimale. Si Π est une *extragraduation* de $(M ; x+y)$, le module paragradaué considéré est dit un *module extragradué*. Si A est un anneau paragradaué unitaire (autrement dit, comporte une unité homogène 1), le module gradué considéré est dit *unitaire* si, pour tout $x \in M$, on a $1x = x$.

Du point de vue semi-homogène, la structure $((A, H), (M, N), ax)$, où (A, H) est un anneau paragradaué, (M, N) est un groupe commutatif paragradaué et ax une multiplication externe $A \times M \rightarrow M$, est un module paragradaué ssi :

1°) $HN \subseteq N$;

2°) pour tous $a, a' \in H$ et $x, x' \in N$, $a+a' \in H$ et $x+x' \in N$ impliquent $ax+a'x' \in N$.

Le module paragradaué est dit *extragradué* si (M, N) est un groupe extragradué.

Du point de vue homogène, une structure $((H ; x+y, xy), (N ; x+y), ax)$, où $(H ; x+y, xy)$ est un quasi-annéide, $(N ; x+y)$ est un quasi-groupe commutatif et ax est une multiplication externe $H \times N \rightarrow N$, est dite un quasi-moduloïde si ax satisfait aux axiomes :

1°) $(ab)x = a(bx)$ ($a, b \in H, x \in N$) ;

2°) $a \# b$ et $x \# y$ ($a, b \in H ; x, y \in N$) implique $ax \# by$ (en particulier, $a \# b$ implique $ax \# bx$ et $x \# y$ implique $ax \# ay$) ;

3°) $a \# b$ implique $(a+b)x = ax + bx$;

4°) $x \# y$ implique $a(x+y) = ax + ay$.

Si $(H ; x+y, xy)$ est un paragroupe et si $(N ; x+y)$ est un 0-paragroupe resp. 0-extragroupe commutatifs, le quasi-moduloïde $((H ; x+y, xy), (N ; x+y) ; ax)$ est dit un paramoduloïde resp. extramoduloïde. Dans ce cas, si $(A ; x+y, xy)$ resp. $(M ; x+y)$ est le linéarisé de $(H ; x+y, xy)$ resp. le 0-linéarisé de $(N ; x+y)$, ay s'étend par distributivité en une application $A \times M \rightarrow M$, qui fait de $(M ; x+y)$ un $(A ; x+y, xy)$ -module paragradaué resp. extragradué.

Références

- [1] M. Chadeyras: Essai d'une théorie noetherienne homogène pour les anneaux commutatifs dont la graduation est aussi générale que possible. Suppl. Bull. Soc. Math. France, Mémoire, **22**, 1-143 (1970).
- [2] M. Krasner: Une généralisation de la notion de corps-corpoïde. Un corpoïde remarquable de la théorie des corps valués. Comptes Rendus, **219**, 345-347 (1944).
- [3] —: Congruences multiplicatives. Squelettes et corpoïdes. Séminaire Krasner, exp. 4, 1953-1954., vol. 1, Secr. Math. Fac. Sc. Paris, 39 pp.
- [4] —: Anneaux gradués généraux. Colloque d'algèbre, Rennes, 209-308 (1980).
- [5] —: Le vieux qui est neuf. Revue Roumaine de Mathématiques pures et appliquées, t. XXVII, 443-472 (1982).